

DÉLIBÉRATION

Comité syndical du 12 avril 2023

DÉLIBÉRATION N° DCS2023-003

Objet : Approbation du Compte de Gestion du Payeur départemental du budget annexe « aménagement numérique » pour 2022

Le douze avril deux mille vingt-trois à dix-huit heures, se sont réunis à l'Hôtel du Département, sis 12 rue des Saints-Pères à Melun les délégués désignés par chaque adhérent au Syndicat Seine-et-Marne Numérique sous la présidence de M. LAVENKA Olivier, Président.

Date de la convocation transmise par le Président : 5 avril 2023

Nombre de délégués en exercice : 45

Nombre de délégués présents : 19

Nombre de délégués représentés : 6

QUORUM : 45 délégués en exercice représentant 117 voix, soit un quorum de 58,5 voix

QUORUM pour la présente délibération : 19 délégués présents + 6 pouvoirs correspondant à 73 voix

PRESENTS :

Délégués du Département : Olivier LAVENKA, Président, Pascal GOUHOURY

Délégués de la Région : Gilles BATTAIL

Délégués des EPCI : Alexandre BOUSEZ, Marcel FONTELLIO, Pascal FOURNIER, Michel CHARIAU, Maxence GILLE, Suzanne BARNET, Alain BOULLLOT, Daniel DOMETZ, Éric GRIMONT, Francis PLÉ, Michael ROUSSEAU, Joël SURIER, Fabien VALLÉE, Emmanuel VIVET, Philippe BAPTIST, Anne PARISY.

REPRESENTES :

Délégués de la Région :

Angela AVOND a donné pouvoir à Pascal GOUHOURY

Délégués des EPCI :

Didier FENOUILLET a donné pouvoir à Marcel FONTELLIO

Thierry FLESCHE a donné pouvoir à Joël SURIER

Laurent GROUSBOIS a donné pouvoir à Alexandre BOUSEZ

Christian PEUTOT a donné pouvoir à Michel CHARIAU

Louis SAOUT a donné pouvoir à Suzanne BARNET

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Daniel DOMETZ

Le Comité syndical de Seine-et-Marne Numérique,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales pris notamment en son article L. 1612-12,

Vu le Compte de Gestion du Payeur départemental pour 2022,

Vu les résultats budgétaires et les résultats d'exécution joints à la présente délibération (états II-1 et II-2 du compte de gestion),

Considérant qu'avant le 1^{er} juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le trésorier établit un Compte de Gestion par budget,

Considérant que le Compte de Gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes selon une présentation analogue à celle du Compte Administratif,

Considérant que les écritures du comptable sont en concordance avec la gestion de l'ordonnateur,

Vu l'avis favorable de la commission Finances en date du 7 avril 2023,

Vu le rapport n°DCS2023-003,

Après en avoir délibéré à l'unanimité (73 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 voix ABSTENTION).

APPROUVE le Compte de Gestion du Payeur départemental du budget annexe « aménagement numérique » (codifié 03001) de Seine-et-Marne Numérique pour l'exercice 2022, dont la synthèse des résultats budgétaires et des résultats d'exécution est jointe en annexe à la présente délibération (états II-1 et II-2 du compte de gestion). Ce Compte de Gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.



Olivier LAVENKA
Président de Seine-et-Marne Numérique

Date de mise en ligne le 21 avril 2023

Envoyé en préfecture le 20/04/2023

Reçu en préfecture le 20/04/2023

Publié le

ID : 077-200036481-20230412-DCS2023_003-DE



N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 077090

NOM DU POSTE COMPTABLE : P.DEP SEINE-ET-MARNE

ETABLISSEMENT : AMENAGEMENT NUMERIQUE-SMN

Résultats budgétaires de l'exercice

03001 - AMENAGEMENT NUMERIQUE-SMN

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	33 480 000,00	7 850 000,00	41 330 000,00
Titres de recette émis (b)	23 372 470,83	4 828 087,34	28 200 558,17
Réductions de titres (c)	37 968,00		37 968,00
Recettes nettes (d = b - c)	23 334 502,83	4 828 087,34	28 162 590,17
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	33 480 000,00	7 850 000,00	41 330 000,00
Mandats émis (f)	26 949 599,61	2 405 193,32	29 354 792,93
Annulations de mandats (g)		45 001,19	45 001,19
Depenses nettes (h = f - g)	26 949 599,61	2 360 192,13	29 309 791,74
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		2 467 895,21	2 467 895,21
(h - d) Déficit	3 605 496,70		3 605 496,70

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 077090

NOM DU POSTE COMPTABLE : P.DEP SEINE-ET-MARNE

ETABLISSEMENT : AMENAGEMENT NUMERIQUE-SMN

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

03001 - AMENAGEMENT NUMERIQUE-SMN

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
AMENAGEMENT NUMERIQUE-SMN					
Investissement	6 755 285,31		-3 605 496,70		3 149 788,61
Fonctionnement	3 861 825,57		2 463 895,21		6 325 720,78
Sous-Total	10 617 110,88		-1 145 511,49		9 475 509,39
TOTAL III	10 617 110,88		-1 145 511,49		9 475 509,39
TOTAL I + II + III	10 617 110,88		-1 145 511,49		9 475 509,39